

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 MARS 2014

ASSOCIATION LA MANNE

**23 Rue du Galtz
68000 COLMAR**

I - RAPPORT MORAL

Accueil et mot du Président.

Le président de l'association, M. Hubert PHILIPP, salue les personnes présentes, en particulier Mme Christiane CHARLUTEAU adjointe à la Mairie de Colmar, Mme SPINHIRNY Lucette, Mme Brigitte KLINKERT, M. PROCH Claude et Mme HARTMANN Germaine représentants la Banque Alimentaire de Mulhouse, les représentants des Jardins Familiaux, Mme HUGELE Dominique de Caritas, Mme MURSCHELL de la Cimade, Mme MERCIER de Terre des Hommes, tous les donateurs, les salariés et les bénévoles.

Le président évoque les débuts de l'association il y a 26 ans et les évolutions ayant eu lieu pour passer de la simple distribution de nourriture aux 7 secteurs d'activités permettant aujourd'hui de répondre aux besoins de nombreuses familles. Le dernier né « Le Carrefour des savoirs » connaît un grand succès. Cet atelier cuisine témoigne de l'intérêt et du désir d'apprendre des personnes qui s'y retrouvent.

Depuis 3 ans un travail de restructuration et de rationalisation a été entrepris à la Manne afin de pérenniser son fonctionnement, sachant que les coûts ne sont plus couverts par les subventions. Dans cet objectif, des travaux d'agrandissement de nos locaux sont en cours et une nouvelle activité « espaces verts » est proposée aux particuliers et aux collectivités.

Le président est confiant en l'avenir et remercie les financeurs particuliers et institutionnels, les bénévoles et le personnel. Sans eux la Manne ne pourrait pas accomplir sa mission.

Approbation du Procès-verbal de l'exercice 2012 affiché dans la salle.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Présentation du rapport d'activités pour l'année 2013.

Introduction

Le directeur Alain FAURE revient sur cette année 2013 un peu particulière. En effet trois directeurs se sont succédés. Il tient à remercier Mme Emmanuelle DIE qui a initié le travail de restructuration et de professionnalisation de la Manne et est restée disponible durant les premières semaines de sa prise de fonction.

Après 7 mois, le directeur constate que l'association est saine du point de vue de la gestion, de la gouvernance et de ses finances. Il remercie les bénévoles et les salariés pour leur accueil et leur engagement.

Néanmoins il faut assurer l'avenir. Or tout le monde connaît l'existence des rayons de produits « dates courtes » des grandes surfaces, produits que nous ne collectons plus et que nous devons compenser par des achats. Dans le chapitre « Perspectives 2014 » Alain FAURE expliquera les actions mises en place pour maintenir l'équilibre financier de la Manne.

Fin 2013 le projet associatif et la charte des bénévoles ont été mis en place et sont consultables sur le site internet <http://www.lamanne.org>

Enfin le directeur explique le résultat financier de 2013 affichant un excédent de 30 571 € dû à une réintégration d'une provision pour risques de 73 819 € transformée partiellement en provision pour les travaux en cours. Sans la reprise de provision, le résultat aurait été négatif de 1823 €. Les travaux étant pratiquement terminés, l'excédent n'existe plus.

Alain FAURE indique que par soucis d'économie, le rapport d'activités sera disponible sur internet et passe la parole aux différents responsables qui vont développer leur activité avec l'aide de tableaux statistiques projetés par M. Thierry BERNA.

1) L'aide alimentaire

La responsable, Mme Amélie LALLEMAND présente le bilan de l'année 2013 et rappelle l'instauration d'une participation financière de 1 € par adulte et 0,50 € par enfant et par semaine depuis le 12 septembre 2011. Cette participation minimale par rapport à la valeur des colis distribués permet à la fois de valoriser les bénéficiaires et de compenser la baisse des denrées collectées par des achats afin de maintenir l'équivalent de 5 repas par personne et par semaine. Les denrées reçues de la Banque Alimentaire de Mulhouse sont également d'un grand secours.

En 2013 le nombre de bénéficiaires a augmenté de 9 % et a passé de **3422 personnes en 2012 à 3762 personnes représentant 1320 familles**. En même temps le nombre de repas distribués a diminué de 240052 en 2012 à **193790 en 2013** ce qui s'explique par la fin de la distribution des 14 équivalents repas aux demandeurs d'asile depuis le 1^{er} janvier 2013 faute de financement. Ces personnes bénéficient de bons gratuits pour 5 repas par semaine.

La valeur des repas distribués est de **697 644 €** et on peut constater que 62 % des familles ne dépassent pas 6 semaines d'aide mais 14 % sont présentes de 21 à 52 semaines.

Mme LALLEMAND conclut avec le constat de la baisse de volumes collectés nécessitant la mise en place de nouvelles activités génératrices de chiffre d'affaires afin de maintenir l'équilibre financier.

2) L'Épicerie Sociale Rebond

La responsable, Mme Mélanie NOTTER, se charge de la présentation et indique que la fréquentation à l'épicerie est passée de **62 foyers représentant 192 personnes en 2012 à 74 foyers représentant 261 personnes en 2013**. On constate un rajeunissement de l'âge moyen des bénéficiaires passant de 49,5 ans en 2012 à 41,4 ans en 2013.

Les familles ayant fréquenté régulièrement l'épicerie ont pu acheter des denrées à 10 ou 20%

de leur valeur et réaliser une économie globale de **31 520 €**. Cette économie leur a permis de rembourser des créances dans 78 % des cas (découvert bancaire, loyer ou autres dettes).

En contrepartie, nous demandons à ces familles de participer aux ateliers « budget », « cuisine » ou « santé » afin de rompre leur isolement, de se réapproprier la gestion de leur vie quotidienne et de se remobiliser.

La tendance à l'augmentation de la fréquentation se confirme en 2014.

Le fonctionnement de l'épicerie est assuré par la responsable (Mme NOTTER), un salarié et 8 bénévoles.

En 2014 il est prévu de déménager l'épicerie dans le bâtiment principal ce qui permettra d'augmenter le nombre de références et facilitera l'échange entre le stock et l'épicerie.

3) Le restaurant social

Mme Mélanie NOTTER présente cette activité qui s'articule autour de trois actions :

- un service à table au restaurant pendant la période hivernale,
- un service de panier repas à emporter hors période hivernale,
- livraison de plats chauds pour des personnes hébergées en hôtel toute l'année.

Le restaurant a proposé un repas chaud tous les midis du lundi au vendredi durant la période du 2 janvier au 29 mars 2013 (**948 repas**) et du 2 novembre au 31 décembre 2013 (**650 repas**).

Les bénéficiaires sont principalement sans domicile fixe et on constate la présence de plus en plus importante de jeunes. Ils peuvent être orientés vers nous par le foyer Espoir.

Le restaurant les reçoit et leur procure un lieu d'accueil et d'écoute chauffé et un lieu structurant qui leur impose des règles de vie.

Nous avons servi **1598 repas pour l'année 2013** soit une diminution de 7 % par rapport à 2012.

La Croix Rouge de Colmar assure le relais les soirs et week-ends.

Pour la saison estivale nous avons servi 1185 paniers repas à emporter comportant un sandwich, un fromage un yaourt, un fruit et une boisson en partenariat avec la Ville de Colmar.

A l'origine notre intervention se limitait aux périodes de grand froid mais la DDSCPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) a pérennisé les places à l'hôtel toute l'année. Le restaurant social a ainsi fourni un plat à réchauffer pour le soir et un sandwich pour le lendemain midi à 33 familles, soit **12 631 repas** dont 4248 plats Manne, 4281 sandwichs et 4102 plats préparés pour les week-ends.

4) Les chantiers d'insertion

Le but d'un chantier d'insertion est le retour à l'emploi de personnes provisoirement ou durablement éloignées de l'emploi classique. La Manne compte deux chantiers d'insertion à savoir l'«aide alimentaire» et le «maraîchage». Mme Anne-Sophie ROUX encadrant technique commente l'activité des deux ateliers. Pour l'aide alimentaire, il s'agit de réceptionner, trier et mettre en distribution les denrées alimentaires destinées aux bénéficiaires de la Manne. L'activité maraîchage consiste à produire des légumes afin de les mettre à disposition de l'aide alimentaire ou de les vendre sous forme de paniers.

Après la phase d'accueil du salarié suit l'intégration en milieu de travail avec entre autre l'acquisition du savoir-faire et du savoir-être. L'accompagnement social et professionnel est réalisé lors d'entretiens individuels ou collectifs, les besoins en formation sont identifiés afin de préparer au mieux la sortie du salarié.

Durant l'année 2013, 11 femmes et 15 hommes sont passés par notre association, 17 ont travaillé à l'aide alimentaire et 9 au jardin.

La situation du marché du travail en Alsace n'a pas favorisé la sortie des personnes des chantiers d'insertion vers des emplois. Néanmoins cela leur a permis d'améliorer leur employabilité et de ne pas décrocher complètement du monde du travail.

Pour l'activité « Aide Alimentaire », la contribution symbolique de 1 € par adulte et 0,50 € par enfant a permis de réaliser un chiffre d'affaires de 21 828 € contribuant à l'achat de denrées nécessaires au vu de la baisse des produits collectés dans les grandes surfaces.

Le chiffre d'affaires du chantier « Jardin » de 3 682 € nettement insuffisant sera développé en 2014 grâce à nos prestations de service (voir chapitre perspectives 2014).

5) Le prêt à taux 0%

Ces prêts existent depuis 1999 et sont entièrement financés par des dons privés. Ils permettent à des familles qui ne peuvent accéder au crédit bancaire d'acquérir des meubles, des appareils ménagers, stopper l'escalade des débits bancaires ou acquérir un moyen de locomotion afin de faciliter la recherche d'un emploi. Leur montant maximum est de 1.500 € et la durée ne peut excéder 24 mois.

M. Renaud ALOU indique que **39 prêts ont été consentis en 2013** contre 44 en 2012 pour un **total de 39 849 €** contre 48074 € en 2012.

Les créances douteuses sont estimées à 6,32 % soit 2 520 €.

La commission se réunit une fois par mois et est composée de bénévoles dont un membre du conseil d'administration.

M. ALOU conclut en insistant sur la nécessité de ce service dans la prévention du surendettement et la responsabilisation des ménages fragiles. La reconnaissance des familles aidées est une source de satisfaction pour notre association.

6) Les Carrefours des savoirs

Ces ateliers éducatifs ont démarré en juin 2012 et proposent à des bénéficiaires de l'aide alimentaire des échanges autour de l'alimentation. Mme Geneviève SCHOFF présente l'activité dont l'objectif est de permettre de préparer des repas simples et pas chers, à la fois sains et équilibrés ainsi que de créer du lien entre les personnes.

Ce sont **100 ateliers qui en 2013 ont accueilli 65 personnes** dans la cuisine de l'association. En mars un chef étoilé de la vallée de Munster, M. Bernard LERAY, est venu démontrer qu'il n'était pas difficile de préparer un repas élaboré. Mme Simone KEHR participe aux ateliers une fois par trimestre afin de parler de la santé.

Les participants d'origine étrangère ont fait découvrir leur cuisine et des échanges sur la culture ont permis une meilleure connaissance de l'autre.

7) Point info santé

Mme Simone KEHR-LIER rend compte de son action visant à inciter les personnes les plus démunies à ne pas négliger leur santé.

En 2013, des entretiens individuels ont permis de rencontrer **246 personnes** à la Manne ou à l'Association Contact Plus à la ZUP afin d'établir un constat des pathologies, assurer un suivi des soins en dirigeant certaines personnes vers un médecin et orienter d'autres vers l'accès aux droits et à l'insertion professionnelle.

Le public concerné est celui des bénéficiaires de colis alimentaires, les employés des chantiers d'insertion de la Manne et les personnes suivies par Contact Plus.

Les risques cardiovasculaires, le surpoids, l'addiction au tabac, à l'alcool et la souffrance psychique sont les pathologies les plus présentes.

Mme KEHR conclut en soulignant que cette action permet de réduire les inégalités sociales de santé.

8) Le bénévolat

M. Abdeli TEBBAL s'occupe de la communication et des relations avec les 72 bénévoles de l'association.

Pour l'année 2013 :

3 900 heures ont été réalisées par les bénévoles à la distribution des colis en semaine, 1 248 heures le samedi et 832 heures pour l'accueil café,

390 heures pour la collecte du pain,

262 heures pour les trajets à la Banque alimentaire de Mulhouse,

276 heures au restaurant social,

1 250 heures à l'épicerie,

300 heures pour les réunions du conseil d'administration.

Soit **8 458 heures** qui coûteraient 103 700 € à l'association sur la base d'un SMIC.

M. TEBBAL relève également la présence des bénévoles lors des deux marchés aux puces, lors de la collecte pour la Banque Alimentaire et pour l'envoi des Manne-Infos.

Enfin il souligne l'implication des élèves du Lycée St-Jean, de Camille See, de Bartholdi, de St-André, les scouts de Ste-Marie, les jeunes de la paroisse de Bollwiller lors de différentes actions en faveur de la Manne.

9) Les dons

Au nom de l'association, le directeur Alain FAURE remercie tous les donateurs qui permettent à la Manne d'exister.

Malgré la crise les dons financiers ont augmenté de 70 % par rapport à 2012 pour s'élever à **65 028 €**, à savoir :

-les donateurs privés 53 771 €

-le Comité d'entreprise de Vialis 3 757 €

-le Rotary Club de Colmar 2 500 €

-la Conférence St-Vincent de Paul 5 000 €

Les dons alimentaires en provenance de CORA, MATCH, METRO, MONOPRIX, SUPER U, HYPER U malgré une baisse de 13,14 % ont tout de même représenté **225 tonnes de denrées** pour une **valeur estimée à 361 500 €**.

La Confédération des Apiculteurs d'Alsace a offert 650 pots de miel.

Enfin l'entreprise VIALIS a offert un véhicule de 10 m3 fonctionnant au gaz d'une valeur de 6 800 €.

Projets et perspectives 2013

Le président Hubert PHILIPP donne le ton pour cette année 2014. Au vu des éléments cités tels l'augmentation des bénéficiaires, la baisse des volumes collectés et le triplement des achats, l'équilibre budgétaire de l'association risque à terme d'être compromis.

Pour éviter cela, différents projets ont été initiés :

- création d'ici fin avril de 95 m2 de bureaux dans les combles afin de décongestionner le pôle administratif,
- développement d'une nouvelle activité « Entretien des espaces verts » qui se rajoute à l'atelier « maraîchage » et proposée aux particuliers et aux collectivités,
- déplacement de l'épicerie sociale vers le local principal afin d'augmenter sa surface et la rapprocher du stock, l'espace libéré permettra de créer une nouvelle salle pour le restaurant afin de toucher une nouvelle cible de clients tout en gardant l'existant.

Le directeur Alain FAURE signale les réflexions menées avec les services sociaux de la Mairie de Colmar et du Conseil Général sur le devenir de l'aide alimentaire afin d'optimiser son fonctionnement et diminuer son coût.

En partenariat avec l'association Manne Emploi un « atelier Emploi » va essayer d'améliorer l'accès à l'emploi de 30 personnes bénéficiaires du RSA.

Le réseau des donateurs va être développé, entre autres le partenariat avec les collèges et lycées qui mènent d'ores et déjà des actions de collectes internes de denrées ou organisent des événements en faveur de notre association.

Les objectifs sont clairement définis, à savoir augmenter les ressources, limiter les dépenses et améliorer la visibilité de la Manne sur le territoire afin de maintenir l'équilibre financier pour continuer notre action auprès des populations en difficulté.

II - RAPPORT FINANCIER

1) Rapport du trésorier M. Lucien FOHRER

En 2013, l'association a réalisé un chiffre d'affaires de **75 607 €** contre 50.429 € l'année précédente, soit une augmentation de **25 178 €**.

Les subventions se sont élevées à **424 037 €** contre 417 106 € en 2012 soit une augmentation de **6 931 €**. Les dons sont également en hausse et passent à **54 248 €** contre 35 048 € en 2012. L'ensemble des produits d'exploitation s'élève à **562 295 €** contre 510 805 € pour l'exercice précédent.

Les frais de personnel se sont élevés à **414 196 €** et représentent la part la plus importante des charges d'exploitation d'un total de **619 123 €** contre 540 899 € en 2012.

Le résultat d'exploitation se trouve donc déficitaire pour un montant de **56 828 €** en 2013, en 2012 il était déficitaire de 30094 €.

Nous avons perçu 5 464 € au titre des autres intérêts et produits assimilés.

Toutefois, en tenant compte des quotes-parts de reprise des subventions d'investissement, des charges exceptionnelles, principalement la provision pour travaux, des produits exceptionnels, principalement la reprise des litiges prud'hommaux, le résultat comptable est bénéficiaire de **30 571 €** au 31 décembre 2013 contre 46 268 € l'exercice précédent.

La solvabilité de l'association reste excellente.

Les investissements se sont élevés à **24 469 €** (principalement pour une chambre froide, un motoculteur et une centrale téléphonique).

Le bilan de notre association traduit une situation stable et saine.

2) Rapport du Commissaire aux comptes

Le commissaire aux comptes représentant la COFIME AUDIT SAS certifie que les comptes sont conformes aux règles en vigueur.

L'approbation des comptes 2013 est votée par l'Assemblée à l'unanimité.

3) Cotisation 2014 et 2015

Le président explique que l'exercice débute le 1^{er} janvier et de ce fait il est nécessaire de connaître le montant de la cotisation dès cette date. Pour cette raison, il propose le maintien de la cotisation à 10 euros pour 2014 mais également pour 2015, proposition adoptée à l'unanimité.

III - APPROBATION DE L'EXERCICE 2013 PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Le Président propose d'affecter le résultat de 30 571 € au compte «report à nouveau».

L'exercice 2013 et l'affectation du résultat sont approuvés à l'unanimité.

IV - DECHARGE AUX MEMBRES SORTANTS ET ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée donne décharge aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion 2013 à l'unanimité.

Le président a reçu les candidatures de Mme Bénédicte ANSTETT et de M. Christophe MAIER désirant intégrer le Conseil d'Administration..

Le président donne la parole à Mme ANSTETT qui se présente puis excuse l'absence de M. MAIER qui doit siéger au conseil municipal de sa ville.

Les deux candidats sont acceptés à l'unanimité.

Le renouvellement de trois membres est approuvé à l'unanimité. Il s'agit de Mme Dominique GREFFE, Mme Marie-Antoinette NICOLE et de M. Daniel MAYER.

V – VERRE DE L'AMITIE

Le président lève la séance et invite l'assemblée au traditionnel verre de l'amitié.

INSTALLATION DU NOUVEAU BUREAU

Lors de sa réunion mensuelle du 7 avril 2014 le conseil d'administration a désigné les responsables aux différents postes.

Ont été élus :

Président : M. Hubert PHILIPP élu à l'unanimité moins une abstention
Vice-président : M. Thierry BERNA élu à l'unanimité moins une abstention
Trésorier : M. Christophe MAIER élu l'unanimité moins trois abstentions
Trésorier adjoint : M. Lucien FOHRER élu à l'unanimité moins une abstention
Secrétaire : M. Daniel MAYER élu à l'unanimité moins une abstention
Secrétaire adjoint : Mme Bénédicte ANSTETT élue à l'unanimité moins une abstention.

Colmar, le 22 avril 2014.

M. Hubert PHILIPP
Président

M. Daniel MAYER
Secrétaire